L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 9 AVRIL 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 9 AVRIL 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Par E. Curtis, No 187 rue du Canal, un lot d'articles de toilette pour dames et hommes.

Les chemins publics dans les campagnes de la Louisiane.

Le politicianisme est une peste qui sévit dans toutes les grandes villes de l'Union américaine, et, d'une façon toute spéciale, à la Nouvelle-Orléans qui est abominablement administrée. Nous n'avons pas la simplicité de croire que les campagnes soient parfaitement exemptes de cette plaie, mais elle n'y est certainement pas aussi vive, aussi développée ; par conséquent, la bonne administration doit y être plus facile, traversée par moins d'obstacles. C'est ce qui a lieu, en effet. Les gros scandales, les intrigues corsées, sont l'apanage des grands centres de population ; l'heureuse simplicité de la vie des champs se prête bien moins à tous ces désordres, et nous ne les voyons pas se multiplier dans nos paroisses rurales, comme chez nous.

Il y a longtemps que nous avons renoncé au bon entretien de nos rues ; nous savons que l'édilité publique, qui a été créée tout exprès pour nous l'assurer, a autre chose à faire, et la négligence à cet égard, est le moindre de ses défauts.

Ce qui nous étonne, c'est de trouver dans les journaux des campagnes, que nous parcourons avec soin, chaque semaine, tant de plaintes sur le mauvais état, soit des chemins qui traversent les villages, soit des routes qui mènent d'un village à l'autre, qui servent de moyens de communication entre les habitations, ou, conduisent au fleuve, aux bayous, aux stations des chemins de fer. Sur cinquante numéros qui nous tombent, d'ordinaire, sous les yeux, il n'en est peut-être pas deux qui ne contiennent quelque récrimination contre le juri de police, contre les inspecteurs de la voirie de l'endroit. Ici, on signale d'effroyables foudrières, où les roues des voitures vont s'engloutir jusqu'au moyeu, et d'où il est impossible de sortir ; là, ce sont des rues sans fossés, mal entretenues, où les eaux ne trouvent d'écoulement nulle part, et qui restent humides les trois quarts de l'année. Nous n'en finirons pas, s'il nous fallait reproduire tous les accidents que nous narrent les feuilles que nous avons à dépouiller, chaque semaine.

C'est un mal auquel il est absolument nécessaire de porter remède, et ne nuit à l'agriculture, au commerce, comme le mauvais état des chemins publics. Ce n'est point par centaines de mille, mais par millions de piastres, qu'il faudrait compter, si l'on voulait se rendre compte des pertes que subissent nos planteurs et nos fermiers, non pas seulement dans le cours de l'année, mais pendant les deux ou trois mois de la récolte. Que de temps perdu ! que de retards dans la rentrée des produits de la terre ! que d'avaries au matériel roulant d'une ferme ! que de frais de réparations et de raccommodages ! que de déchets dans la moisson ! que de déficits dans la roulaison ! Chaque foudrière, chaque mare, chaque ornière susceptible de faire chavirer une charrette, représente, à une perte sèche pour le cultivateur, pour l'industriel, pour le marchand. Avec le quart des déperditions de toutes sortes qu'ont à subir les habitants de nos campagnes, par suite du mauvais entretien des routes, on maintiendrait ces routes en parfait état et nos paroisses seraient beaucoup plus à leur aise.

On l'a bien compris en France, en Angleterre, où les chemins communaux, vicinaux et cantonnaux ; où les routes départementales, nationales et royales sont l'objet de tant de soins, toujours unis comme une glace et plus propres que le pavé de nos rues de la Nouvelle-Orléans. Nous nous tromperions grossièrement, si nous y voyions une question de luxe ; c'est, au contraire, une affaire d'économie, de première nécessité. Là où les conditions de la vie sont si dures, où les bénéfices sont si faibles, où au écart de quelques centaines de francs, de quelques vingtaines de dollars, suffit pour déterminer la ruine, l'expropriation du plus rangé, du plus économe des paysans, les campagnes mourraient de faim, sans le magnifique état de toutes les voies publiques.

Quels ne seraient pas le bien-être, l'aisance de nos cultivateurs, de nos planteurs, s'il n'avaient pas à supporter tant de pertes, fruits de ce vice d'administration ! Que d'heures-hommes d'entretien se donnent la peine de tenir exactement note sur un livre, soit de leurs dépenses, petites et grandes, de tous les jours, pour le bris d'une roue, d'un brancard, d'une essieu de charrette ou de wagon, soit des déficits de la moisson, à cause de la rentrée tardive du coton, de la canne, du riz, des pommes de terre, des légumes, avariés par la pluie, par un temps brumeux, par un froid, par une gelée hâtive, qu'ils eussent dû éviter, qu'ils ont été forcés de subir, et ils verront s'il y a la moindre exagération dans ce que nous avançons.

Nous savons qu'il serait injuste, impossible même, d'exiger de nos campagnes le merveilleux entretien des chemins ruraux de France et d'Angleterre ; elles sont loin d'être aussi peuplées que celles de ces deux contrées. La quantité de bras disponibles entre pour beaucoup dans une œuvre aussi importante, puisque la corvée, d'un côté, et la taxe, de l'autre, en sont les conditions indispensables, mais rien ne nous explique un état de choses aussi déplorable.

Il existe des localités qui tentent des efforts très louables, et qui s'en verront bientôt amplement récompensées. Covington, paroisse St Tammany, dont l'accès était difficile et dont les affaires en souffraient beaucoup, a eu le bon esprit de faire quelques sacrifices pour avoir une bonne route. Il en verra les grands avantages et les bénéfices, pendant la saison d'été.

Il y a, évidemment un vice qui s'oppose aux améliorations, dont nos campagnes ont un si grand besoin et dont elles sentent elles-mêmes l'importance, puisqu'à chaque instant, elles les réclament, à grands cris, par la voix de leurs journaux. Où est le vice ? dans l'incurie des juris de police ? dans la négligence coupable ou l'incapacité des inspecteurs de chemins ? dans l'imprévoyance aveugle et, par suite, dans la mauvaise volonté des habitants ? nous ne savons pas exactement, mais nous croyons plutôt à l'inefficacité de la loi. Il y a, à n'en pas douter, quelque chose à faire, une réforme à accomplir, et nous ne pensons pas nous tromper d'adresse en faisant appel à nos législateurs. Espérons qu'à leur prochaine session, ils agiteront cette grave question de la voirie rurale, et qu'une loi plus nette, plus efficace, avec une sanction plus sévère, sortira de leurs délibérations. Le bon entretien des chemins et des routes est un des plus puissants instruments de progrès, un des principaux éléments de prospérité, dans tous les pays qui se piquent d'être civilisés.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 3 avril :

Il y a environ trois mois, une partie de notre quai, qui n'était pas suffisamment solide, s'est brisée ; un certain nombre de barils de mélasse ont été perdus. Il y avait un trou énorme de quinze à vingt pieds carrés.

Les choses sont encore dans le même état ; on n'a pas songé faire les réparations nécessaires, le trou est toujours béant ; malheur à l'étranger qui en approche, surtout pendant la nuit, et l'on sait qu'il s'opère de nombreux débarquements après la tombée du jour. Plusieurs travailleurs ont même fait des chutes ; heureusement, il n'y a eu ni mort, ni blessure sérieuse, mais un accident terrible peut arriver à tout moment. C'est le devoir de notre conseil de ville de l'éviter. Deux fois déjà, il a discuté la question, deux fois il a voté une résolution ordonnant les travaux indispensables, mais rien n'a été exécuté. Il est temps d'en finir, et nous requérons nos administrateurs de porter, immédiatement, leur attention de ce côté

—M. Richard McCall achève en ce moment la construction de sa nouvelle résidence, qui est une œuvre d'architecture. De très beaux arbres, de superbes massifs l'environnent, et la serre renferme des plantes rares. Nos félicitations à M. Richard McCall.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 3avril :

Le "Yazoo Valley", qui avait sombré dans la Rivière Rouge, au quai Tessier, a été relevé ; il vient de passer devant notre localité, remorqué par le "Danube".

—L'hon. H. B. Irion, notre représentant au Congrès, vient de faire une courte visite à sa paroisse. Il nous a dit, à propos de la question sucrière : "Mon opinion, en ce moment, est que les intérêts de cette industrie ne sont pas en danger. Le bill Morrison, tel qu'il est, sera absolument rejeté ; s'il passe, ce ne sera qu'avec des modifications telles, qu'il ne pourra nous faire aucun mal. La question est loin d'être vidée, mais, jusqu'ici, l'opinion générale, dans la Chambre, est en faveur de la protection du sucre."

—Marié, à Marksville, M. Wm W. Roberts à Mlle Letha A. Smith, d'Evergreen.

Nous avons reçu, hier, le premier numéro d'une fort intéressante et fort utile revue qui se publie à la Nlle-Orléans et porte le titre de "Southern Industrial Review". Notre nouveau confrère, auquel nous souhaitons la bienvenue, défend les intérêts industriels des Etats du Golfe.

Le prix de l'abonnement n'est que d'un dollar par an.

Les journaux de Paris du 25 mars nous apportent des renseignements plus complets que ceux du télégraphe sur la mort d'un des paysans russes soumis au traitement de M. Pasteur—décès qui a eu lieu, dans la nuit du 22 au 23 mars, à l'Hôtel-Dieu de Paris.

En dépit d'une série d'inoculations—nous informe la *Gazette de France*—le terrible mal a fait son œuvre. Depuis deux jours, d'ailleurs, le malheureux semblait perdu. Malgré ses horribles souffrances, il était resté très doux ; quand M. Pasteur ou les médecins qui l'ont soigné avec un parfait dévouement s'approchaient de lui, il leur prenait les mains et les baisait avec transport. Il a conservé sa connaissance jusqu'au bout. L'agonie a été relativement calme.

Le cadavre a été transporté rue d'Ulm où va avoir lieu l'autopsie. M. Pasteur, qui est fort attristé de cette mort, veut faire des expériences ; il se servira du bulbe rachidien, de la moelle allongée, pour voir si l'inoculation de la rage peut se faire de l'homme au chien.

Des dix-huit autres paysans arrivés de Smolensk, trois ont été si cruellement mordus qu'on est obligé de les garder à l'Hôtel-Dieu. Ils paraissent en meilleure santé ; le cicatrisation des blessures s'opère et les inquiétudes se font deux fois par jour, à leur grand contentement.

Les autres se rendent deux fois par jour au laboratoire de la rue d'Ulm. Ils passent le reste de leur temps à se promener dans Paris.

Quelles sont les conséquences de cette mort ? Détruit-elle les conséquences de M. Pasteur ? Anéantit-elle les résultats de cinq cents expériences ?

M. Pasteur et ses disciples ne le croient pas.

D'abord, disent-ils, le malade n'avait reçu que sept inoculations lorsque la rage s'est déclarée. Le traitement n'avait donc pu opérer ses effets salutaires. On fait observer en outre que les virus vaccins ne commencent à être réellement virulents qu'à partir du sixième jour ; jusque-là ils suivent une gradation ascendante qui commence presque à la neutralité et s'arrête à une virulence très relative.

Ce qu'il y a de certain, c'est que l'inoculation du virus rabique est beaucoup plus rapide à la suite des morsures d'un loup qu'à la suite des morsures d'un chien. M. Pasteur l'admettait à la Société des agriculteurs de France, au lui faisant part des appréhensions que lui causait le retard de l'arrivée des malades de Smolensk.

Les événements ont cet malheureusement donné raison, puisque c'est à partir du vingt-unième jour après la morsure que le moujick de l'Hôtel-Dieu a succombé.

L'autopsie sera faite par le docteur Granger et donnera lieu à une série d'expériences nouvelles.

Le conseil municipal de Périgueux a voté une somme de 1,000 fr. pour la fondation de l'Institut Pasteur.

Le conseil municipal de Pau a voté pour le même objet une somme de 1,000 fr. et 500 fr. pour souscrire aux frais de voyage et de séjour de six personnes mordues dans la ville.

Le conseil municipal du Havre a voté 3,000 fr. ; celui de la Roche-sur-Yon a voté 200 fr. ; celui du Bugue (Dordogne) a voté 100 fr. ; la Faculté de médecine de Lyon, 500 fr.

Le gouvernement portugais vient de conférer à M. Pasteur le grand cordon de Saint Jacques. En même temps un autre distinction lui était conférée, l'illustre savant apprenait que trois jeunes paysans mordus par des chiens enragés allaient être confiés à ses soins sur l'invitation de la reine, qui les fait accompagner par trois médecins chargés d'étudier les phases de la guérison.

Ajoutons que deux étudiants, MM. Rado du Matz et René Dalencourt, se sont présentés au laboratoire de la rue d'Ulm, pour subir l'inoculation préventive.

Ces deux jeunes gens n'ont pas été mordus, mais ils veulent étudier sur eux-mêmes les effets du vaccin.

M. Pasteur a dit qu'il y consentait si aucun autre candidat ne se présentait d'ici à quelques jours.

M. Jules Simon — dit la *Gazette de France* — a eu mille fois raison de dire que l'école neutre, rêvée par le ministre et la majorité, serait une école déshonorée.

Il aurait pu ajouter que M. Goblet et ses amis choisissent étrangement leur temps pour empêcher que l'enseignement chrétien sur le travail soit donné aux populations.

Si le travail n'est pas comme l'enseigne l'Eglise, une loi donnée par Dieu aux hommes pour mériter un bonheur complet dans une vie meilleure, l'existence actuelle devient une énigme indéchiffrable, et les inégalités sociales une monstruosité contre lesquelles toutes les revendications sont ouvertes, toutes les révoltes sont légitimes.

La guerre sociale devint un droit et, plus qu'un droit, une obligation pour tous les pauvres, pour tous les déshérités qui, désormais, devront travailler, au prix de tous les bouleversements, à réaliser la chimère d'un ordre de choses dans lequel tous seront condamnés à un travail manuel non plus par Dieu, mais par l'Etat socialiste, en vue, non de mériter le bonheur dans une autre vie, mais de satisfaire purement et simplement les appétits corporels.

La *France* de Paris a reçu, de Madrid, la nouvelle suivante, que reproduisent les journaux de la capitale du 24 mars :

"L'ex-maréchal Bazaine est en ce moment très gravement malade."

L'enseignement primaire, en France.

Le *Temps* du 23 mars :

Grand émoi, hier, au Sénat, où, à la suite du rejet de l'amendement Barbey à une ou deux voix de majorité, on a prononcé les mots de fraude, de scandale, d'infamie, etc. De tels vocables ne s'emploient pas souvent entre collègues au Luxembourg. Mais, pour comprendre la surexcitation des esprits, il faut se rappeler quel prix une grande partie de la gauche attachait à l'adoption de l'amendement Barbey. On sait que, d'après cet amendement, le ministre de l'instruction publique aurait pu, "à titre provisoire et exceptionnel", autoriser le maintien d'une école congréganiste "sur la demande du conseil municipal de la commune et après avis conforme du conseil départemental". Cet amendement était considéré par plusieurs membres de la gauche comme un correctif nécessaire à la laïcisation forcée et obligatoire, qui pouvait dans certains cas, pensaient les auteurs de l'amendement, gêner le ministre.

Ses partisans considéraient le succès comme certain. La gauche républicaine, le plus important des groupes du Sénat, en avait délibéré et s'était montrée, à la presque unanimité, favorable à l'amendement. Ajoutez à cela les voix des dissidents et celles de la droite, le succès ne paraissait pas douteux.

Mais M. Goblet n'est montré d'autant plus énergique que la difficulté était plus grande. Il a tenu bon contre l'amendement, disant qu'il détruisait la loi, qu'il aboutissait en réalité au maintien du *statu quo*, puisque le ministre restait armé du droit de ne pas laïciser, dans certains cas, s'il lui plaisait. M. Barbey, et après lui M. Emile Labiche, l'un des signataires de l'amendement, ont fait habilement valoir tous les avantages qui résultaient, tant au point de vue politique qu'au point de vue du ministre lui-même, du pouvoir qu'on lui laissait entre les mains. M. Goblet a été aussi persévérant que ferme dans sa manière de voir, et n'a pas cessé de repousser le piège que lui tendaient MM. Barbey et Labiche lui offraient.

On est allé au vote. Les urnes circulent au milieu d'une grande agitation. Les bulletins blancs se mêlent aux bulletins bleus, en quantité presque égale. On procède à un pointage de voix. Le résultat devient de plus en plus incertain. Finalement, M. le président Le Royer annonce que l'amendement Barbey est repoussé par 135 voix contre 132. C'est ici que l'émoi commence. Nous laissons la parole au compte rendu officiel :

M. Barthélemy Saint-Hilaire.—Messieurs, je viens de savoir par un de nos honorables secrétaires, qui m'a autorisé à me servir de son témoignage, qu'on avait trouvé dans l'urne deux bulletins au nom de M. le général Pélissier, l'un blanc et l'autre bleu.

Or, c'est moi qui ai déposé dans l'urne le bulletin de mon collègue, un bulletin blanc.

Par conséquent, un autre de nos collègues a voté sans autorisation pour M. le général Pélissier.

Cette observation est analogue à celle que j'ai eu l'occasion de faire, il y a déjà quelque temps, au sujet d'un vote de l'honorable M. Martel. Dans cette circonstance comme aujourd'hui, quelqu'un s'était permis de se servir d'un bulletin sans en avoir le droit. (Exclamations à droite et au centre.)

Une voix à gauche.—Cela ne change pas le résultat.

M. Paris.—C'est un faux !

M. le baron de Ravignan.—C'est un scandale sans précédent.

M. le président.—Vous n'avez pas le droit d'accuser un de vos collègues.

M. le baron de Ravignan.—Je parlais dans le cas où les votes auraient été changés.

M. le général Robert.—Nous proposons une enquête.

M. Halgan.—L'incident a une gravité qui n'échappe à personne.

La majorité est tellement faible, que, après une pareille révélation, il y a lieu de recommencer le vote.

M. le président.—Le vote est acquis.

M. Emile Labiche.—Il y a encore d'autres erreurs signalées.

M. Oscar de Vallée.—Il s'agit de la moralité du Sénat.

M. Pons.—L'un des secrétaires du Sénat vient de me dire qu'on avait trouvé dans l'urne deux bulletins à mon nom, l'un blanc et l'autre bleu.

J'en ai été vivement étonné, car c'est moi-même qui ai déposé dans l'urne un bulletin blanc. (Exclamations à droite et au centre.)

M. Milhet-Fontarabie.—Je déclare avoir voté pour l'amendement de M. Barbey ; j'ai donc déposé dans l'urne un bulletin blanc, et on vient de me dire qu'on y avait également trouvé un bulletin bleu à mon nom. (Exclamations.)

M. Buffet.—C'est un vote frauduleux !

M. Paris.—Messieurs, les déclarations qui viennent d'être portées à la tribune doivent avoir une conséquence. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Pour l'honneur du Sénat, je dépose une proposition tendant à ce qu'il soit procédé à une enquête sur les faits scandaleux qui viennent de se passer. (Applaudissements à droite.)

M. Oscar de Vallée.— Demandez l'annulation du vote.

M. Oudet.—Le vote est acquis !

Comme l'a dit M. Oudet, le vote était en effet acquis, car tous les efforts qu'on a tentés pour faire rejeter le Sénat sur ce vote ont échoué. C'est ainsi que, par 155 voix contre 116, on a d'abord repoussé une demande de M. Labiche tendant au renvoi de l'article à la commission ; on a repoussé ensuite la demande d'enquête de M. Paris, par 160 voix contre 83. On espérait que le vote sur l'ensemble de l'article permettrait à l'assemblée d'exprimer son vrai sentiment, et l'ensemble de l'article 18 a été adopté par 148 voix contre 104.

Le débat doit continuer aujourd'hui.

Le *Temps* du 24 :

Nous disions, hier, aux dernières nouvelles dans notre compte-rendu sommaire du Sénat ;

"M. Forcioli, qui est porté comme s'étant abstenu dans le vote du l'amendement Barbey, déclare qu'il aurait voté contre. M. Isaac, porté comme s'étant abstenu, déclare qu'il aurait voté contre."

Il y a pour le premier une confusion et pour le second une erreur que le *Journal officiel* rectifie ce matin. On y lit à la page 433 :

"M. Forcioli.—Je suis porté comme m'étant abstenu sur le vote de l'amendement Barbey. J'étais absent au moment du vote.—*Si j'avais été présent*, j'aurais voté contre."

Et, à la page 434 :

"M. Isaac.—Je suis porté comme m'étant abstenu dans le vote sur l'amendement de MM. *Tenaille-Saligny* et Barbey ; je déclare purement et simplement que j'ai voté contre."

Ainsi M. Forcioli *s'était absenté*. Quant à M. Isaac, son observation se rapportait à un tout autre amendement que l'amendement Barbey.

Donc aucune irrégularité à signaler du côté des partisans de l'amendement, qui avait pour lui 138 voix contre 135. On sait, d'ailleurs, que le vote est acquis.

La *Gazette de France* du 24 :

D'après le compte exact des suffrages exprimés dans le vote sur l'amendement Barbey, la majorité était acquise à cet amendement.

En effet, l'amendement a été rejeté par 135 voix contre 132.

Or, voici la rectification ;

Ont été portés comme ayant voté contre :

MM. Pons,
Pélissier,

qui ont voté pour :

Soient 135—2—133

Ou 132 plus 2—134

Ce qui assure déjà la majorité d'une voix à l'amendement.

Ont été portés comme s'étant abstenus :

MM. Xavier Blanc,
Krantz,
Milhet-Fontarabie,

qui ont voté pour :

Soient 134 plus 3—137.

Mais, d'autre part, M. Isaac, également porté comme s'étant abstenu, a voté contre.

Soient 133 plus 1—134.

Nous ne comptons pas la déclaration de M. Forcioli, qui s'il n'avait été absent, aurait voté contre. Ce témoignage n'a aucune valeur pour les chiffres.

En conséquence, il y a eu :

Pour l'amendement : 137 voix.
Contre l'amendement : 134 voix.

Majorité pour : trois voix que les pickpockets des urnes ont simplement escamotées.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Nous lisons, dans le *Temps* du 23 mars :

Il y a quelques jours, en analysant les statistiques concernant le commerce de la France pendant les deux premiers mois de l'année courante, nous avons fait ressortir la progression sensible qui s'est produite dans nos exportations d'objets fabriqués. Ces exportations se sont élevées, en janvier et février derniers, à 246 millions de francs : elles n'avaient été que de 193 millions 1/2 dans la période correspondante de 1885. La plus-value totale atteint 52 millions 1/2, soit 21 millions pour le mois de janvier et 31 millions 1/2 pour le mois de février.

Si l'on passe en revue les diverses branches de notre commerce d'exportation, on ce qui touche nos produits fabriqués, on remarque une progression marquée sur les tissus. Ainsi nos ventes de tissus de soie, qui n'avaient atteint que 30 millions de francs en janvier et février 1885, ont dépassé, dans les mois correspondants de l'année 1886, la somme de 41 millions. Les sorties des tissus de laine ont, en même temps, progressé de 44 millions à 59 millions. On constate également une augmentation de 4 millions pour les tissus de coton ; une autre de 4 millions 1/2 pour les ouvrages en peau. L'orfèvrerie a gagné aussi 4 millions. Les autres branches sont en progression.

Quand on entre dans le détail des opérations commerciales qui ont eu lieu, on s'aperçoit que ces différences tiennent surtout à ce que nos échanges avec les Etats-Unis d'Amérique se sont notablement accrus. Pour les tissus de soie unie, par exemple, les expéditions ont porté sur 42,000 kilogrammes au lieu de 17,000 kilogrammes. Les ventes de mérinos ont passé de 1,500 kilogrammes, à 17,000 kilogrammes. Les autres étoffes de laine ont varié de 150,000 kilogrammes environ à 600,000 kilogrammes. Il en est à peu près de même pour les autres articles.

Sommes-nous là en présence d'un grand mouvement de reprise sur nos affaires avec l'Amérique ? A première vue, on serait tenté de le croire.

Mais on doit se rappeler que, dans les deux derniers mois de l'année dernière, nos ventes de produits fabriqués avaient éprouvé un ralentissement subit. En novembre et décembre 1884, nous avions exporté pour 337 millions de marchandises. Dans les mêmes mois de l'année 1885, nous n'en avons vendu que pour 264 millions. De plus, les industries dont les affaires sont en progression, cette année, sont précisément celles qui avaient éprouvé un recul à la fin de 1885.

Nos ventes de tissus de soie avaient rétrogradé de 53 millions à 29 millions 1/2. Nos expéditions de tissus de laine avaient perdu 11 millions. Enfin, ce sont nos échanges avec les Etats-Unis qui accusaient les diminutions les plus fortes.

Ce qui ressort de ces comparaisons, c'est que l'augmentation que nous constatons pour les deux premiers mois de 1886 est, en partie, la conséquence de la réduction qui a eu lieu à la fin de l'année dernière. Il n'y a pas eu progrès, dans le sens absolu du terme ; il y a eu report d'opérations d'une année sur l'autre.

Toutefois, les conclusions que l'on peut retirer de ce fait n'en sont pas moins rassurantes pour notre commerce et pour notre industrie. Ne voit-on pas, en effet, que les produits de la fabrique française n'ont cessé d'être recherchés par l'étranger, et que malgré la concurrence qui lui est faite, malgré les tarifs douaniers qu'on élève contre elle, l'industrie française lutte encore très avantageusement contre ses rivales.

Dépêches particulières du *Temps* :

Berlin, 23 mars, 9 h.

L'anniversaire de la naissance de l'empereur a été célébré avec un grand éclat. La température printanière avait attiré une grande foule dans les rues ; les maisons étaient plus pavoisées que l'année précédente. Le prince impérial, M. de Bismarck et de Moltke ont été acclamés lorsqu'ils ont traversé la promenade *Unter den Linden* pour aller complimenter l'empereur.

De onze heures à deux heures, des réceptions ont eu lieu au palais. L'empereur paraissait très bien portant.

En recevant les hauts fonctionnaires du ministère civil, il a exprimé l'intention que lui avaient causé les paroles de M. Windthorst lorsque celui-ci a déclaré au Reichstag qu'il ne voterait la prolongation de la loi contre les socialistes que par égard pour la personne du souverain. "Un prince a dit l'empereur, n'aura jamais l'idée que son roi demande qu'une loi soit votée parce qu'il en attend protection pour sa personne ; un Prussien sait qu'en pareille matière le roi de Prusse n'a en vue que le bien de tous et ne pense jamais à lui."

A quatre heures, l'empereur s'est rendu au palais du prince impérial, où il a dîné en compagnie de sa famille, du roi de Saxe, du prince-héritier de Suède et de plusieurs autres princes. La princesse impériale a été empêchée par une indisposition d'assister à ce dîner.

Le soir, il y a eu réception au palais royal ; le corps diplomatique et les bureaux du Reichstag et du Landtag prussien ont été reçus par l'empereur, qui ne s'est retiré dans ses appartements qu'à minuit.

Les principales rues de la capitale étaient brillamment illuminées.

Berlin, 23 mars, 9 h. 15.

La *Germania*, d'après une dépêche qu'elle reçoit de Rome, annonce que la Curie romaine ne croit pas pouvoir accepter les résolutions de la commission de la Chambre des seigneurs, relatives à la loi ecclésiastique. Le journal catholique espère que la commission fera des concessions à la dernière heure.

La loi sera discutée en première lecture vendredi prochain.

Il n'est nullement question d'un séjour que le chancelier fera, pour cause de santé, en Autriche.

Madrid, 23 mars, 9 h. 10.

Le banquet donné par le général Lopez Dominguez, et auquel assistaient une vingtaine de généraux, prend les proportions d'un événement. Toute la presse madrilène y consacre de longs articles. Les journaux de la droite invitent le gouvernement à sévir contre les généraux.

Madrid, 23 mars, 9 h. 20.

Le conseil des ministres a approuvé les instructions données par M. Moret au nouveau ministre qui va représenter l'Espagne à Washington. Ces instructions tendent à terminer les négociations du traité de commerce entre les Etats-Unis et Cuba.

La correspondance, dépouillée le 22 mars, par M. J. Bertrand, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences de Paris, contient une note de M. Tommasi, relative au moyen d'obtenir en photographie, par la seule action de l'effluve électrique obscure, les mêmes effets que ceux obtenus jusqu'à présent par l'emploi de la lumière.

Voici comment opère M. Tommasi :

Deux brosses métalliques sont placées en regard l'une de l'autre, puis reliées chacune à un pôle d'une machine électrique. Entre les brosses, il y a une glace recouverte d'une couche de gélatino-bromure et disposée de manière que la face sensibilisée soit seule exposée à l'action de l'effluve. Une fois le courant établi, une pose de quelques minutes suffit pour produire l'image. Il ne reste plus alors qu'à *développer* et à fixer, par les moyens ordinaires, l'image obtenue en pleine obscurité.

La *Kolnische Zeitung* annonce que l'activité des démocrates-socialistes et du monde ouvrier à Berlin est en ce moment très grande. Outre les nombreuses Associations de corporation qui s'occupent exclusivement de la question des salaires et de grèves éventuelles, il y a chaque jour des réunions populaires auxquelles assistent des milliers d'ouvriers. Comme la session du Reichtag a amené à Berlin les chefs de la démocratie socialiste, il y a de la variété dans les discours. L'année dernière, la police n'autorisait que les réunions où parlait M. Singer ; mais, peu à peu, cet orateur avait fini par ne plus faire foule. Cette année, la tolérance est des plus grandes, de sorte que MM. Hasenclever, Liebknecht, Auer, Kayser, Pfannkuch et autres peuvent, à tour de rôle, traiter devant leur coreligionnaires, plusieurs fois par semaine, les questions politiques et sociales les plus brûlantes. Du reste, malgré la foule qui s'y porte, ces réunions sont assez tranquilles.

M. Ducret, directeur de l'Exposition du travail, dont les Parisiens n'ont pas perdu le souvenir, a été présenté, le 24 mars, par M. de Lanessan, député de la Seine, à M. le ministre du commerce de France.

M. Ducret a exposé au ministre un projet destiné à assurer la participation effective des ouvriers à l'Exposition de 1889.

D'après ce système, des milliers d'ouvriers de toutes les professions pourraient concourir sous les yeux du public, faire apprécier leur travail et recevoir des récompenses.

M. Ducret voudrait qu'il soit institué près du plus grand nombre possible de métiers des concours semblables à celui qui a eu lieu entre les chauffeurs-mécaniciens à l'exposition du travail.

Pour beaucoup d'industries, ce sera chose facile, la galerie de machines offrant des ressources multiples à cet égard. Pour d'autres, il propose l'établissement de spécimens d'ouvriers, continuant, en même temps d'énormes attractions vis-à-vis du public. On sait, en effet, que la foule se porte de préférence là où il lui est permis de suivre des manipulations qui lui sont inconnues. Le projet Ducret comporte, par exemple, le travail du fer, depuis l'extraction du minerai jusqu'à la fabrication des objets destinés à la vente, en passant par le lavage du minerai, la fonte, le puddlage, le laminage, la tréfilerie, la cloutterie, etc.

Des ouvriers de chacune de ces industries, délégués par leurs corporations, seraient appelés à concourir sous les yeux du public.

Le même système étant appliqué à la plupart des industries, l'Exposition de 1889 donnerait aux visiteurs une série de leçons de choses aussi intéressantes pour le public que profitables aux ouvriers, leçons auxquelles pourraient être conduits les élèves des écoles professionnelles françaises.

La commission d'initiative, en France, a pris en considération une proposition de loi tendant à la suppression du l'ordre des avocats et l'inscription au tableau et qui établit de plus la liberté absolue de la défense.

M. Colfavru a été chargé de faire un rapport favorable.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vendjen gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile 8 nov—1anPP

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
AVVISO.
Tutti i soci componenti la su accennata Società sono informati che DOMENICA 11 del corrente aprile, alle ore 12 M., vi sara riunione generale trimestrale.
Per ordine del Presidente, JOHN BOCCHI.
C. JOHN GIORGIA. Segretario.
9 avril—3f

Avis.
AVANT intitué une action en divorce contre ma femme, je préviens le public que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.
9 avril—1f F. W. FARANTA.

CHEMINS DE FER.

Chemin de fer Louisville et Nashville.
Excursions du dimanche.
La Direction a décidé de commencer le DIMANCHE, 4 avril, cette saison, les excursions dans toutes les villes d'eau jusqu'à Ocean Springs, aller et retour, pour la somme modique
DE UN DOLLAR.
Les trains partiront de la gare de la rue du Canal tous les dimanches à matin et seront de retour le soir
JOHN KILKENY, D.P.A.
O. M. DUNN, Surintendant. 9 avril—3f

Manœuvre Navales de l'escadre du Nord-Atlantique
A Pensacola, Floride,
Commençant LUNDI 5 avril 1886 et continuant quinze jours.
Le chemin de fer Louisville et Nashville va donc les billets à $25 pour le voyage aller et retour. Ils seront en vente du 1er au 10 avril inclusivement et seront bons pour le retour, jusqu'au 30 avril.
JOHN KILKENY,
O. M. DUNN, D. P. A.
Surintendant.
31 mars—3t 6d3 jusqu'au 10 avril

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.
Premier rapport en terre nouvelle.
Garantie exempte de grains rouges.
A vendre par
ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fév—1y

Bureau de la Compagnie du chemin de fer "New Orleans City & Lake".
N. O., 27 mars 1886.—A une réunion régulière du Bureau des Directeurs qui a eu lieu le 16 de ce mois, un dividende trimestriel de UN DOLLAR ET DEMI par action a été déclaré payable aux actionnaires à partir du 10 avril 1886. Le livre des transferts sera clos du 31 mars au 10 avril 1886.
W. E. LEVERICH, secrétaire.
28mars—au 10 avril.

PROCUREZ-VOUS LE!
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr
d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'Abeille. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
5, Commercial Place, près Camp.

ÉTRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annuaire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies etc. 12fév—

NOUVEAU STOCK,
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomane
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1an

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer d'Orléans, encoignure des rues White et Labarre.—A une réunion spéciale du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, un dividende de Deux (2) pour cent sur le capital, à être payé sur les gains des trois (3) derniers mois sera payé sur demande aux actionnaires, de 9 h. du matin à 2 h. de l'après midi.
P. COUGOT.
4avril—5f Secrétaire.

Avis.
UNE dame seule désirerait trouver une jeune orpheline de 10 à 15 ans pour lui tenir compagnie et qu'elle élèverait à ses frais. Elle fournira à l'enfant, si celle-ci est dépourvue de moyens, tout ce dont elle aura besoin. L'entretiendra et l'enverra à l'école. S'adresser par lettres à l'initiale B, laissées au bureau de l'Abeille, avec indication de domicile. Références échangées. 6av—

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept—

LA
GRANDE VENTE
—A—
95 sous.
500 Caisses Chaussures.
LA P